

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

**L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à 19h00**, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Président.

Convocation du 07/04/2026.

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents : Victor DENOUVION, Isabelle BELBÈZE, Naziha ABOULGHAZI, Clément BLOT, Jean-Marc CARNEIRO, Corinne FARRET, Wilfried GNALY, Claudine ROSSETTO, Aline BERGOUNAN, Claudine LACOSTE, Anne-Marie MARTIN, Jean NOUGAROLIS et Tony TACSIN.

Étaient excusés : Bernard BOUÉ, Marie-Françoise DELMAS, Sindy MASSOL.

Était absente : Suzanne BENCHARGUI.

Avait donné pouvoir :

- Bernard BOUÉ avait donné pouvoir à Isabelle BELBÈZE
- Marie-Françoise DELMAS avait donné pouvoir à Anne-Marie MARTIN

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN ÉLU LOCAL DÉLÉGUÉ POUR LE COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

**N°2026-18**

Le Président rappelle que le CCAS de Saint-Jory adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS), pour le bénéfice de ses agents, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, en proposant de nombreuses prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...)

Suite aux élections municipales du 20 mars 2026, le Président précise qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un délégué représentant les élus qui représente le CNAS au sein de la collectivité qu'il représente en retour au sein des instances du CNAS.

À cet effet, il est notamment amené à participer à la vie des instances du CNAS, à relayer les informations de manière ascendante et descendante et à siéger à l'assemblée départementale annuelle.

Le Président propose de désigner à cette fonction, M. Jean-Marc CARNEIRO.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DÉSIGNE** M. Jean-Marc CARNEIRO, délégué élu au CNAS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : **24 AVR. 2026**

  
Le Président, Victor DENOUVION



Accusé de réception en préfecture  
031-263105942-20260414-DELIB202618-DE  
Reçu le 23/04/2026

